

## Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN

2A Rue de la Mer

29 710 POULDREUZIC

 [info@cchpb.com](mailto:info@cchpb.com)

**LE JEUDI HUIT JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à dix huit heures**, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif de la Communauté de Communes à POULDREUZIC, sur convocation de Michel CANEVET, Président.

**Etaient présents**: BOLZER Claude, BUREL Michel, BUREL Michelle, CANEVET Michel, CARADEC Jean Louis, CHATALIC Ronan, CONAN Solène, COUROT Christine, COZIC Noël, CROCQ Jean Luc, DANIEL Huguette, DRAOULEC Pierre, DROVAL Sylviane, GLOANEC Pierre, HUET Elisabeth, LANNOU Annie, LE BERRE Albert, LE BERRE Pierre, LE BLEIS Jean François, LE GUELLEC Yves, OLIVIER Martine, LE SCAON Véronique, PETON Gaby, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUZENNEC Pierre, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, YANNIC Jean Bernard.

**Etaient représentés** : CALVEZ Jean Luc (pouvoir à Michel CANEVET), JOLIVET Christian (pouvoir à Jean Luc CROCQ), Thierry LE GALL (pouvoir à Jean François LE BLEIS), SANDRIN Philippe (pouvoir à Véronique LE SCAON), SCULLER Katell (pouvoir à Jocelyne PLOUHINEC), Josiane KERLOCH (pouvoir à Christine COUROT).

**Secrétaire de séance** : Jocelyne PLOUHINEC                      En exercice : 34    Présents ou représentés: 34

**Date de convocation et de transmission** : 2 juin 2017.    Votants : 34    Exprimés : 34

---

### Objet 1-1 Comptes Administratifs 2016/Déchets

Sur le rapport de **Pierre PLOUZENNEC**, Vice-président délégué, et sous la présidence de **Michel BUREL**, 1<sup>er</sup> Vice-président, **le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte** le compte administratif 2016 du budget Déchets, et les résultats globaux de l'exercice 2016, qui donnent:

- en fonctionnement, un déficit de l'exercice de 21 485, 38€ et un excédent cumulé de 200 630,75€,
- en investissement, un excédent de l'exercice de 124 370,21€ et un excédent cumulé de 386 611,67€.

---

### Objet 1-2 Comptes Administratifs 2016/Assainissement Collectif

Sur le rapport de **Michel CANEVET**, Président, et sous la présidence de **Michel BUREL**, 1<sup>er</sup> Vice-président, **le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte** le compte administratif 2016 du budget Assainissement collectif, et les résultats globaux de l'exercice 2016, qui donnent:

- en fonctionnement, un excédent de l'exercice de 407 505,45€ et un excédent cumulé de 1 143 931,67€,
- en investissement, un excédent de l'exercice de 907 834,33€ et un excédent cumulé de 819 805,95€.

---

### Objet 1-3 Comptes Administratifs 2016/Assainissement Non Collectif

Sur le rapport de **Michel CANEVET**, Président, et sous la présidence de **Michel BUREL**, 1<sup>er</sup> Vice-président, **le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte** le compte administratif 2016 du budget

Assainissement non collectif, et les résultats globaux de l'exercice 2016, qui donnent **en fonctionnement, un excédent de l'exercice de 29 275,62€ et un excédent cumulé de 63 286, 82€**,

---

#### **Objet 1-4 Comptes Administratifs 2016/Assainissement Eau potable**

Sur le rapport et la présidence de **Michel BUREL**, 1<sup>er</sup> Vice-président, **le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte** le compte administratif 2016 du budget Eau potable, et les résultats globaux de l'exercice 2016, qui donnent:

- **en fonctionnement, un excédent de l'exercice de 421 852, 24€ et un excédent cumulé de 1 060 972,47€**,
  - **en investissement, un excédent de l'exercice de 82 734,56€ et un déficit cumulé de 135 792,98€**.
- 

#### **Objet 2 – Affectation des résultats 2016**

**Sur proposition de Michel CANEVET, Président**, le Conseil Communautaire décide d'affecter les résultats de l'exercice 2016 sur les budgets de l'exercice 2017- affectation au 1068- comme indiqué dans les propositions relatives au compte administratif de chaque budget.

---

#### **Objet 3 – Adoption des comptes de gestion 2016**

**Sur proposition du Président, Michel CANEVET**, le Conseil Communautaire adopte les comptes de gestion 2016, préparés par M. le Receveur de la Communauté, conformes aux comptes administratifs.

---

#### **Objet 4-1 Budgets supplémentaires 2017/ Déchets Ménagers**

Sur le rapport de **Pierre PLOUZENNEC**, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le projet de budget supplémentaire déchets ménagers, en fonctionnement et en investissement.

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 272 630,75€,
  - dépenses d'investissement : 102 700 € et recettes d'investissement : 391 696,67€.
- 

#### **Objet 4-2 Budgets supplémentaires 2017/Assainissement Collectif**

Sur le rapport de **Président, Michel CANEVET**, le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le projet de budget supplémentaire de l'assainissement collectif, en fonctionnement et en investissement.

- dépenses de fonctionnement : 30 124,89€
  - recettes de fonctionnement : 1 156 855,16€,
  - dépenses d'investissement : 12 923,49€,
  - recettes d'investissement : 712 676,95€.
- 

#### **Objet 4-3 Budgets supplémentaires 2017/Assainissement Non Collectif**

Sur le rapport de **Président, Michel CANEVET**, le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le projet de budget supplémentaire de l'assainissement non collectif, en recettes de fonctionnement : 63 286,82€,

#### Objet 4-4 Budgets supplémentaires 2017/Eau Potable

Sur le rapport de **Michel BUREL**, 1<sup>er</sup> Vice-président délégué, le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le projet de budget supplémentaire de l'eau potable, en fonctionnement et en investissement :

- dépenses de fonctionnement : 1 039 744,92€
- recettes de fonctionnement : 1 388 371,77€,
- Dépenses et recettes d'investissement : 231 859,18€

#### 5-11 Finances et administration communautaire/Décisions Modificative Budgétaire Activités Economiques – budget général

Sur proposition de **Noel COZIC**, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire adopte la décision modificative suivante sur le budget Activités Economiques/budget général :

<b>Budget 326- ACTIVITES ECONOMIQUES</b>						
<b>DECISION MODIFICATIVE N° 1 -2017</b>						
<b>SECTION de FONCTIONNEMENT</b>						
Chapitre	Imputation	Dépenses	B.P	DM1	BP +DM	Remarques
023		Virement à la section d'investissement	192 816.83 €	116 128.48 €	308 945.31 €	Les ressources propres au BP ne couvrent pas le déficit antérieur et le remboursement de capital des emprunts+équilibre 023-021
67	673	Titres annulés sur exercice antérieur	0.00 €	9 504.40 €	9 504.40 €	Modification facturation loyer Ty Mojet
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>				125 632.88 €		
Chapitre	Imputation	Recettes	B.P	DM1	BP +DM	Remarques
75	752	Revenus des immeubles	55 491.50 €	9 504.40 €	64 995.90 €	Modification facturation loyer Ty Mojet
77	7788	Autres produits exceptionnels	160 887.53 €	116 128.48 €	277 016.01 €	Virement AG pour couvrir le remboursement des emprunts + déficit antérieur
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>				125 632.88 €		
<b>SECTION d' INVESTISSEMENT</b>						
Chapitre	Imputation	Recettes	B.P	DM1	BP +DM	Remarques
021		Virement de la section de fonctionnement	224 105.11 €	84 840.20 €	308 945.31 €	
<b>Total des recettes d'investissement</b>				84 840.20 €		

#### 5-12 Finances et administration communautaire/Décision Modificative Budgétaire Administration Générale

Sur proposition de Noel COZIC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire adopte la décision modificative suivante sur le budget Administration Générale :

<b>Budget 226- ADMINISTRATION GENERALE</b>						
<b>DECISION MODIFICATIVE N°1 -2017</b>						
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>						
Recettes						
Chapitre	Imputation	Recettes	BP	DM	BP+DM	Remarques
74	74124	Dotation d'intercommunalité	600 000.00	19 700.00	619 700.00	Notification 619 700€
74	74126	Dotation de compensation	245 000.00	-2 509.00	242 491.00	Notification 242 491€
Total recettes de fonctionnement				17 191.00		
Dépenses						
Chapitre	Imputation	Dépenses	BP	DM	BP+DM	Remarques
65	Art.6745	Participation Budget Activités économiques	136 151.77	133 938.48	270 090.25	
Total dépenses de fonctionnement				133 938.48	Financé par l'excédent prévisionnel	

### 5-13 Finances et administration communautaire/Décisions Modificative Budgétaire ZAE de Menez Kerguelen

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire adopte la décision modificative suivante sur le budget ZAE de Menez Kerguelen:

**Budget 328 - ZA MENEZ KERGUELEN**

**DECISION MODIFICATIVE N°1 -2017**

**SECTION FONCTIONNEMENT**

Dépenses

Chapitre	Imputation	Dépenses	BP	DM	BP+DM	Remarques
011	6015	Terrains à aménager		15 006.00	15 006.00	Achats terrain Sclaminec réglé en 2017
011	6358	Autres droits		2 804.00	2 804.00	Frais sur achat de terrain
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>				<b>17 810.00</b>		

Recettes

Chapitre	Imputation	Recettes	BP	DM	BP+DM	Remarques
77	774	Subventions exceptionnelles	80 374.00	17 810.00	98 184.00	Participation du budget AG
<b>Total recettes de fonctionnement</b>				<b>17 810.00</b>		

**5-14 Finances et administration communautaire/Décisions Modificatives Budgétaires**  
**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire adopte la décision modificative suivante sur le budget Assainissement Collectif:

**Budget 331- ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**DECISION MODIFICATIVE N°2 -2017**

**SECTION d' INVESTISSEMENT**

Chapitre	Imputation	Dépenses	B.P	DM 1	DM2	BP +DM	Remarques
27	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	318 501.00 €	-318 501.00 €	669.81 €	669.81 €	Paiement TVA au chapitre 27
21	21532	Réseaux d'assainissement	245 000.00 €	49 000.00 €	-459.81 €	293 540.19 €	
23	2315	Immobilisations corporelles en cours	1 260 000.00 €	252 000.00 €	-210.00 €	1 511 790.00 €	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>					<b>0.00 €</b>	<b>1 806 000.00 €</b>	

**Objet 5-2 Affectation du FPIC pour 2017**

**Sur proposition de Noel COZIC, Vice- président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la répartition dérogatoire libre pour le versement du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) au titre de la dotation 2017 et décide d'affecter la totalité de la somme à la Communauté de Communes (506 560 €), pour le déploiement du Très Haut Débit.**

---

**Objet 5-3 Composition de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).**

**Sur proposition de Noel COZIC, Vice- président délégué et avis du Bureau Communautaire, le Conseil communautaire fixe à 2 membres par Commune la composition de la CLECT (Maire + Adjoint aux finances)**

---

**Objet 5-4 Convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité**

**Sur proposition du Président, Michel CANEVET, à l'unanimité, le Conseil Communautaire, autorise le Président, à signer la Convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, à passer avec le représentant de l'Etat.**

---

**Objet 5-5 Convention et subventions à l'association Tamm Kreiz**

**Sur proposition de Jean Louis CARADEC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire :**

- autorise le Président à signer la convention avec l'association Tamm Kreiz et le Conseil Départemental du Finistère, ainsi que l'annexe financière,
- décide revoir pour 2017, le montant de la subvention de fonctionnement, et de la passer de 6.000€ à 12 500 €.

---

**Objet 5-6 Assainissement – Montant des travaux pour la création du système d'assainissement de Plovan au stade Avant-Projet**

**Sur proposition de Michel BUREL, 1<sup>er</sup> Vice-président, le Conseil Communautaire, mandate le Président pour formaliser une demande de subvention auprès du Conseil Régional de Bretagne, en plus de la demande faite auprès des financeurs Agence de l'eau Loire Bretagne et Conseil Départemental, pour le projet de création du système d'assainissement à PLOVAN.**

---

**Objet 6-1 logement/Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)/ Orientation 3 – L'amélioration du parc de logements/Action 3.12 – Soutenir l'accession « abordable » dans l'ancien avec travaux, dans les centres bourgs**

**Sur proposition de Pierre LE BERRE, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, vu l'avis favorable de la Commission aménagement du 9 mai 2017 :**

- valide les critères d'éligibilité retenus pour l'octroi de l'aide locale à l'accession abordable à la propriété,

- valide le principe d'une majoration de la subvention annuelle allouée à l'ADIL du Finistère, à hauteur de 0.10 cts d'euros par habitants, soit une subvention prévisionnelle estimée à 5 502 € pour 2018 (3 668 € en 2016).

---

### **Objet 6-2 Logement/Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)/Orientation 3 – L'amélioration du parc de logements/ Action 3.11 – Soutenir les travaux de ravalement des façades**

**Sur proposition de Pierre LE BERRE, Vice-président délégué**, et vu l'avis favorable de la Commission aménagement du 9 mai 2017, le Conseil Communautaire précise les conditions d'éligibilité relatives au dispositif d'aide au ravalement des façades sur les points suivants :

*Bénéficiaires de l'aide* : sont exclus les bâtiments du domaine public ou appartenant au domaine privé des collectivités (presbytères ; maisons paroissiales ; écoles privés).

*Nature des travaux* : les travaux relatifs au recouvrement par bardage ; remise en état des gouttières, chenaux et chutes d'eau n'ouvrent pas droit à subvention.

---

### **7-1 Déchets/ Evolution tarifaire des apports des professionnels en déchèterie**

**Sur proposition de Pierre PLOUZENNEC, Vice-président délégué**, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les tarifs proposés, applicables aux professionnels de déchetterie, y compris les CESU.

---

### **8-1- Eau/Modification des statuts du Syndicat Mixte de l'Aulne (SMA)**

**Sur proposition de Michel BUREL, 1<sup>er</sup> Vice-président**, le Conseil Communautaire, approuve la modification des statuts, du Syndicat Mixte de l'Aulne (SMA).

---

### **8-2- Eau/ Proposition de solliciter des subventions pour l'accompagnement de la collectivité dans l'obtention de l'autorisation d'exploiter le forage de Ty Nevez Scuiller suite à l'approfondissement du forage**

**Sur proposition de Michel BUREL, 1<sup>er</sup> Vice-président**, le Conseil Communautaire, autorise le lancement de la procédure de demande d'autorisation des nouvelles conditions d'exploitation du forage de Ty Nevez Scuiller, et mandate le Président pour solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental.

---

### **9-1 Personnel/ Modification des tableaux des effectifs**

**Sur proposition de Jean François LE BLEIS, Conseiller Communautaire, le Conseil Communautaire, modifie comme suit le tableau des effectifs :**

Dans le cadre d'**avancements de grade** :

<b>budget</b>	<b>suppression</b>	<b>création</b>	<b>nombre</b>	<b>date</b>
AG	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	3	01/07/17
	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	01/10/17
VOIR IE	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	01/07/17

Dans le cadre de **changement de grade après concours**

<b>budget</b>	<b>Grade</b>	<b>objet</b>	<b>date</b>
AG	Adjoint administratif	Vacant	01/07/17
	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	Création	01/07/17

---

### **Objet 9-2 Personnel/Surveillance des plages 2017**

**Sur proposition de Pierre LE BERRE, Vice-président délégué,** le Conseil Communautaire, pour la mise en œuvre de la surveillance des plages, autorise le Président à signer les conventions/engagements avec

- la SNSM
- l'Etat (CRS)

ainsi que les actes de recrutement en découlant.

---

### **9-3 Personnel/emplois aidés services administratifs**

**Sur proposition de Jean François LE BLEIS, Conseiller Communautaire,** le Conseil Communautaire, précise la quotité de travail des 2 postes emplois aidés au service administratif

(1 en accueil/comptabilité/1 dédié à l'accompagnement du public à la Maison des Services Au Public (MSAP), et acte la création de 2 temps complet.

---

**Objet 10-11 Commande Publique/ Avenants sur marché d'extension et de réhabilitation du siège administratif Avenant de durée sur marché de travaux**

Sur proposition de Noel COZIC, Vice-président délégué, la question est retirée de l'ordre du jour.

---

**Objet 10-12 Commande Publique/ Avenants sur marché d'extension et de réhabilitation du siège administratif / Avenant sur marché de travaux**

Sur proposition de Noel COZIC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire autorise la passation des avenants relatifs au marché d'extension et de réhabilitation du siège administratif.

---

**Objet 10-2 Commande Publique/Information sur les marchés conclus en procédure adaptée**

Sur proposition de Noel COZIC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire prend acte de la liste des Marchés à Procédure Adaptée conclus depuis la dernière réunion du Conseil Communautaire, jointe à la présente délibération.

---

**Objet 11-1 Questions diverses/ Ordre de mission spéciale pour la convention nationale de l'ADCF à NANTES les 4, 5 et 6 octobre 2017**

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire donne mandat spécial à Michel BUREL, Michel CANEVET, Pierre PLOUZENNEC, Emmanuelle RASSENEUR, Pierre LE BERRE et Jean Luc CROCQ, pour se rendre à la Convention de l'ADCF Association Des Communautés de France à Nantes les 4 au 6 octobre 2017.

---

**Objet 11-2 Questions diverses/Compte-rendu des délibérations du Bureau Communautaire**

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau Communautaire depuis le dernier Conseil Communautaire.

---

Fait et affiché à POULDREUZIC le 14 juin 2017

Le Président,  
Michel CANEVET



